

Rapport annuel sur les activités de la QUALAB en 2020

Approuvé par le comité le 9 mars 2021

1. Mandat et but

Depuis 2005, QUALAB publie un rapport annuel en allemand et en français sur le site qualab.swiss. Le rapport annuel fournit des informations sur les activités les plus importantes du conseil d'administration, du plénum et, le cas échéant, de la commission de confiance commune (PVK) nommée par contrat. Le rapport annuel, rédigé par le président, a été approuvé par le comité exécutif. En outre, d'importants documents de travail de QUALAB ainsi que la liste actualisée des membres peuvent être consultés sur le site web.

Ce rapport annuel est le neuvième du genre sous la présidence du Dr Martin Risch.

2. Conditions cadres pour la politique de la santé

Au cours de l'année sous revue, les activités de la QUALAB ont été influencées par des changements importants dans le cadre de la politique de santé. La QUALAB a été invitée à participer à la consultation sur la "Révision partielle de la LAMal et de la OAMal pour renforcer la qualité et l'efficacité". L'objectif de cette révision partielle est de promouvoir la coordination et l'amélioration du développement de la qualité des soins médicaux et de la sécurité des patients.

Par ailleurs, l'enquête auprès des laboratoires d'analyses de génétique médicale a de nouveau été réalisée. Il s'agit d'une auto-déclaration au moyen du formulaire "Laboratoires de génétique - Contrôle de qualité externe - Formulaire de confirmation". A la demande du SGMG, le formulaire a été légèrement adapté. Cette mesure garantit que la participation aux comparaisons interlaboratoires prescrites par le LAGH est coordonnée avec les comparaisons interlaboratoires prescrites par la LAMal. Après consolidation par le bureau QUALAB, un rapport est fait à l'OFSP, qui est responsable de la supervision.

3. Changements de personnel 2020

Les changements suivants ont été apportés au Conseil d'administration et au plénum au cours de l'année sous revue : Mme Viviane Fahr Gratzl a transmis à M. Samuel Dietrich la représentation de pharماسuisse au sein du Conseil et du plénum. Au plénum, le Dr Christoph Niederhauser a repris la représentation de l'IRB de M. Markus Jutzi.

4. Activités du comité en 2020

En 2020, le Conseil d'administration a tenu quatre séances ordinaires à Berne ou, en raison de Covid, par téléconférence (toutes d'une durée maximale d'une demi-journée). D'autres réunions ont eu lieu sous la forme de 6 conférences téléphoniques ou vidéo.

En 2020, le conseil d'administration s'est notamment occupé des projets et activités suivants et y a travaillé en collaboration avec le plénum, en fonction des sujets et des responsabilités :

- Approbation du rapport annuel et des comptes annuels 2019.
- Approbation du budget 2021.
- Réalisation des documents nécessaires "Mise en œuvre de la nouvelle orientation de la QUALAB" (y compris les statuts, le contrat qualité, le concept qualité) pour approbation dans les associations.
- Approbation du nouveau logo de la QUALAB.
- Dissolution de l'ancienne structure QUALAB et fondation de l'association QUALAB autorisée par les associations.

5. Activités du plénum et des commissions globales en 2020

Trois sessions plénières d'une demi-journée ont eu lieu à Berne, dont une en vidéoconférence en raison de la covid.

Les sujets suivants ont été traités :

- Achèvement et adoption du Q-Report 2019, coordonné par le Secrétariat.
- Poursuite et publication de la liste des paramètres déclarés obligatoires pour les contrôles de qualité externes à compter du 1.1.2021. Onze nouveaux éléments ont été approuvés et inclus dans la liste, et les critères d'évaluation ont été adaptés pour neuf éléments. Le format d'échange dans le CDA-CH-LRQC a été à nouveau mise à jour.
- Les membres du plénum ont été continuellement informés par le président, l'administrateur délégué et le conseil d'administration de la marche des affaires et notamment des conséquences de la restructuration de la QUALAB (dissolution du plénum, création de nouveaux organes).
- Au cours de l'année sous revue, 87 demandes de renseignements ont été soumises en ligne au bureau de la QUALAB, contre 92 l'année précédente. Aucun sujet particulier ne s'est démarqué.
- Traitement des demandes d'inclusion d'équipements dans la liste des "systèmes d'analyse simples".

La QUALAB a participé au format "Bourse de la qualité" mis en place par l'OFSP, qui a eu lieu deux fois durant l'année sous revue.

6. Activités de la CPC en 2020

En 2020, aucune demande n'a été traitée par la CPC.

7. Reconnaissance de la collaboration et perspectives

Les dernières étapes du transfert de la QUALAB dans la structure juridique d'une association étaient dues à l'adaptation des bases et structures définitives aux changements prévus dans la LAMal et l'OAMal (révision partielle "Économie et qualité"). Avec la liquidation des anciennes structures de la QUALAB et la fondation de l'association QUALAB, un long processus s'est achevé et la première pierre a été posée pour aborder les nouvelles tâches du développement de la qualité. L'année à venir sera marquée par le travail de mise en œuvre (DAP, nomination des comités prévus, introduction de nouveaux processus). Le conseil d'administration, le directeur général et le président sont motivés pour relever les défis en collaboration avec les CCQ et les sociétés professionnelles.

La QUALAB tient à remercier tous ceux qui, par leur engagement et leurs connaissances, ont contribué au succès de cette relance de la QUALAB au cours de l'année écoulée, tant sur le plan de la structure que sur celui du fond.

Dr med. Martin Risch (Président)